

« Le feu à la savane »

Par Gilles Finchelstein

(*Il Riformista*, 26 – 4 – 2004)

Il a fallu d'une allumette et, comme une traînée de poudre, le feu a pris à la savane. En l'espace de quelques jours, la France vient de connaître un de ces emballements médiatiques dont elle a le secret. Pas un responsable politique, pas un éditorialiste, pas un expert qui n'ait été tenu de se prononcer : la Turquie a-t-elle vocation à adhérer à l'Union européenne ?

L'actualité immédiate n'est pour rien dans cet agenda – les référendums chypriotes ou la condamnation des anciens députés kurdes ont alimenté le débat mais ils ne l'ont pas initié. Le surgissement de la polémique doit tout, en revanche, à un enchaînement de politique intérieure : le 13 juin doit se tenir l'élection du Parlement européen ; en octobre, la Commission doit rendre un rapport sur la Turquie ; en décembre, le Conseil doit décider, ou non, d'ouvrir les négociations d'adhésion.

Dès lors, les conditions étaient réunies pour que la Turquie devienne l'un des sujets – et peut-être même le sujet – de l'élection européenne. Sentant cela, et voulant en tirer avantage, deux partis de droite se sont prononcés nettement contre toute perspective d'adhésion : le parti de centre-droit – l'UDF – au nom du fédéralisme européen ; le parti souverainiste au nom de la défense de la « culture » européenne. Ces deux partis espéraient, par là même, mettre dans l'embarras le parti dominant de la droite – l'UMP – qui, soutenant le Président de la République, ne pouvait, pensaient-ils, que défendre l'adhésion.

C'est là que l'opération a changé de nature. Car l'UMP, déjà déstabilisée par les élections régionales, n'a pas voulu prendre le risque d'un divorce supplémentaire avec son électorat – un sondage réalisé cette semaine montre que 55 % de l'électorat de droite est hostile à cette adhésion quand 39 % y est favorable. Alors, l'UMP a changé de pied. Comme la CDU allemande, elle a pris position contre l'adhésion. Voici l'allumette qui mis le feu à la savane.

Reste, au-delà de ces péripéties franco-françaises, le débat de fond dont il faut essayer de démêler les réflexes de la réflexion, les arrières-pensées des pensées, la passion de la raison et les faux débats des vrais enjeux. Car ce débat concerne tous les Européens en ce qu'il définit une conception de l'Union européenne.

D'où cette revue de détails subjective des sept arguments qui ont été invoqués à l'appui des différentes thèses.

. L'argument géographique ? Il n'est pas éclairant. Certes, la Turquie n'est pas complètement, ni même majoritairement, en Europe. Mais il est

totallement impossible de définir les frontières de l'Europe par la géographie.

. L'argument historique ? Il n'est pas suffisant. Certes, comme l'a montré la Fondation Jean-Jaurès dans l'étude argumentée qu'elle vient de publier (www.jean-jaures.org), la Turquie a une histoire européenne. Mais on ne peut construire l'avenir à la seule aune du passé.

. L'argument moral ? Il n'est pas non plus suffisant. Certes, l'Union s'est engagée – en 1963 comme en 1999 – et a reconnu la « vocation européenne » de la Turquie. Mais, aujourd'hui, une nouvelle étape va s'engager et il est légitime de lancer le débat. Car rien ne serait pire, pour l'avenir de l'Europe, que de le repousser et de se retrouver à terme dans une impasse, coincée entre une adhésion non assumée et un refus indicible.

. L'argument économique ? Il est ambivalent. D'un côté, effectivement, la Turquie est un pays pauvre et le coût de l'adhésion serait élevé. D'un autre côté, cependant, la Turquie se développe rapidement, dispose d'une population jeune et d'un marché large.

. L'argument institutionnel ? Il n'est pas convaincant. Certes, la Turquie deviendrait le premier pays de l'Union en termes de population. Mais on ne voit pas en quoi le fonctionnement de l'Union en serait bouleversé ou bloqué. L'Union compte d'ores et déjà 25 membres et, demain, plus de trente. Et, Turquie ou non, il faudra bien, un jour ou l'autre, aller plus loin avec ceux qui y sont prêts.

. L'argument culturel ? Il est inacceptable. Oui, mille fois oui, la Turquie ne pourra adhérer que dès lors qu'elle aura souscrit aux critères de Copenhague – et les réformes entreprises depuis un an sont de ce point de vue là plutôt encourageantes. Mais, en aucun cas, on ne peut défendre l'idée, jadis évoqué par Helmut Kohl que l'Europe serait un club chrétien et donc que, par nature, la Turquie ne peut y adhérer.

. Il ne reste donc, en définitive, que l'argument géo-stratégique qui, lui, plaide nettement en faveur de l'adhésion. Comme l'écrit Alexandre Adler, « mettre la modernité turque dans le camp de l'Europe, c'est résoudre la moitié du problème que pose aujourd'hui à notre continent la contiguïté géographique avec le cœur du monde islamique ».

Si l'on veut réellement combattre la prophétie de Samuel Huntington sur « le choc des civilisations », il faut accepter le principe de l'adhésion de la Turquie.